



Femmes et pauvreté : un enjeu toujours marquant au Québec

Longueuil, 17 octobre 2018 - Dans le cadre de la *Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté*, les groupes de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) souhaitent souligner que les femmes sont plus pauvres que les hommes au Québec.

La pauvreté des femmes et leur manque d'autonomie économique découlent de choix politiques et économiques que nous effectuons chaque jour en tant que société. « La fin de la pauvreté des femmes n'est pas une question de charité, mais bien une question de droits des femmes et de droits humains » déclare Denyse Thériault, membre de la CQMMF.

Les femmes disposent, en moyenne, de 30 % de revenus de moins que les hommes, et ce, dans toutes les catégories d'âge. Elles sont plus nombreuses à occuper des emplois précaires, non syndiqués et sans fonds de pension et se retrouvent ainsi plus pauvres une fois arrivées à la retraite, n'ayant pas contribué autant aux régimes de protection sociale comme la Régie des rentes du Québec. De plus, les femmes immigrantes, racisées et celles vivant avec un handicap sont aussi particulièrement touchées par les problèmes de pauvreté. Cette pauvreté spécifique prend également racine dans des choix politiques et sociaux comme la non-reconnaissance des diplômes et des compétences ou encore le refus d'adapter les milieux de travail pour permettre aux femmes vivant avec un handicap de mettre leurs talents au service de la société.

Actions gouvernementales attendues

Ainsi, il est attendu que le gouvernement intervienne directement pour faire face aux problèmes sociaux contre lesquels une société doit se prémunir. De réelles politiques sociales qui défendent les droits de toutes les femmes doivent se déployer rapidement afin de permettre pleinement l'autonomie financière des femmes et la consolidation et la mise sur pied de programmes de sécurité sociale qui répondent entièrement aux besoins de celles-ci. Par exemple, en regard à l'analyse différenciée selon les sexes, des mesures spécifiques pour les femmes auraient dû émaner du troisième plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale.

« Il est de la responsabilité de l'État de prendre les moyens nécessaires pour que le développement économique s'opère dans le cadre d'une éthique de développement social, responsable et durable qui reconnaît les divers types de contribution à la richesse collective et prévient, ou empêche la constitution de différentes formes d'exclusion et de discrimination » conclue Joanne Blais, membre de la CQMMF.